

**Analyse critique d'un ouvrage rarissime :**  
**« La vie d'Olivier le Daim »**  
**de l'érudit gantois Gustave van Hoorebeke(1) \***

par Jacques FOSSARD \*\*

*Ce livre, paru en 1904, a l'intérêt de préciser, à partir d'archives locales, les origines du barbier et compère de Louis XI. Par contre, l'auteur se révèle un partisan inconditionnel de la Cour de Bourgogne et un adversaire acharné de la France, ce qui lui fait condamner, souvent aveuglément, les Flamands qui ont choisi de servir ce pays.*

Le célèbre barbier et ministre de Louis XI nous est surtout connu par le terrible portrait qu'en ont fait Walter Scott, les romantiques, Victor Hugo en tête, et plus récemment, en 1952, le romancier allemand A. Neumann,

(1) Il s'agit d'un homme important, comme en témoignent les titres qui accompagnent son nom d'auteur. Docteur en droit ; avocat à la Cour d'appel de Gand ; membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, de l'Académie royale et nationale d'archéologie d'Espagne ; conseiller honoraire de l'Institut héraldique et archéologique de Londres... Les références françaises ne sont pas moins nombreuses : membre de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne ; de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres du département de l'Aube ; de la Société d'émulation du département des Vosges ; de la Société d'archéologie de Lorraine ; de la Société archéologique de Béziers ; de la Société nationale académique de Cherbourg ; de la Société historique et archéologique de Langres ; correspondant de l'Institut des archives et inscriptions historiques de France...

\* Communication présentée à la séance du 26 janvier 1985 de la Société française d'histoire de la médecine.

\*\* Chemin de la Baume, 06140 Tourrettes-sur-Loup.

dans un best-seller, « Der Teufel ». Par contre, cet ancêtre des chirurgiens, ce « compère » d'un grand roi, particulièrement intelligent, intéresse assez peu les historiens. Les biographes de l'*Universelle Araigne* le citent, sans vraiment s'y attacher, donnant au besoin un aperçu plus juste du personnage, éventuellement dans une simple note. Petit-Dutaillis reconnaît : « Nous avons naturellement fort peu de renseignements sur les besognes secrètes accomplies par Olivier le Daim. » Paul Murray Kendall lui accorde « un talent peu ordinaire dans l'art d'administrer une maison et... d'organiser les voyages. » Urbain Legeay : « On ne voit pas sur quoi se fondent à (son) égard les rigueurs des historiens. » « Il y a exagération, écrit Gaussin, à lui attribuer beaucoup des injustices, maux et violences du règne. » Augustin Bailly va plus loin : « Il nous apparaît comme un des moins répréhensibles parmi les auxiliaires du roi. » Avec lui on aborde les auteurs qui l'estiment, parmi lesquels on trouve le grand historien belge Henri Pirenne : « Olivier le Daim dut bien certainement la faveur royale à son intelligence et à la souplesse de son esprit... Mais le poste de conseiller intime se dérobe presque toujours à l'historien. Plus une mission est confidentielle, moins il en reste de trace et nous ne connaissons jamais les secrets du roi et de son barbier. »

En effet, on est mal renseigné sur les détails de la vie du Diable (2). Son nom lui-même pose des problèmes qui ont été étudiés par l'écrivain gantois Gustave Van Hoorebeke, dans un livre paru à compte d'auteur, à peu d'exemplaires, en 1904, sous le titre exact : *Biographie du fameux Olivier le Daim reprise en sous-œuvre*. Il y précise, après d'autres chercheurs, que le patronyme du barbier n'est connu que par les textes français, que ce soit le Malin ou le Diable puis, à partir de 1474, le Daim. Les autres noms flamands ou allemands ont été établis à partir de ceux-ci, car on ne les retrouve nulle part. On a proposé Teufel, de Duivel, de Kwaage ; le plus admis est Necker. Notre auteur est allé plus loin ; étudiant le livre de la corporation des barbiers de Gand de 1433, il découvre un « Jan de Necker », bourgeois de cette ville par naissance, reçu maître en son art et ainsi imposé d'un droit important. Mais il disparaît des registres et notre érudit suppose qu'il a quitté la cité ; il ajoute un peu gratuitement, n'apportant aucune preuve, « avec femme et enfants... ces derniers donc nés avant 1433 », ce qui pose la double discussion du lieu de naissance et de l'âge d'Olivier (3). Cependant, aidé d'un archiviste local, M. de Samville, il épluche les comptes

---

(2) Van Hoorebeke écrit d'ailleurs à ce sujet : « Les Archives nationales de Paris surtout, n'étant pas assez fouillées, faute de chercheurs compétents et intrépides : il doit y avoir là cependant des pièces d'une importance incontestable ; rien d'étonnant donc que jusqu'à ce jour, on soit en détresse de preuves écrites pour compléter les données que nous possédons à l'endroit d'Olivier. »

(3) Autres noms proposés : de Quaede, de Quade, de Neckere (orthographe flamande de Necker), le Nequere... La plupart des auteurs font naître Olivier à Tielt, non loin de Gand ; d'autres, dans cette ville. La majorité des historiens l'estiment de 10 à 15 ans plus jeune. Cordelier-Delanoue, dans un sombre drame heureusement oublié, donne des dates : 1435-1483. Si la dernière est fautive, il est mort en 1484, la première n'est pas invraisemblable.

du bourg de Tielt et y trouve, cité plusieurs fois, le nom de « Janne de Neckere, barbier et bourgeois », propriétaire de maisons en ce village (4).

Cette étude nous apprend un autre fait important. Lors du carême de 1457, le dauphin de France séjourne à l'auberge de premier rang « het Schaeck, l'Echiquier », voisine de la barberie. Assez logiquement, van Hoo-rebeke conclut à la rencontre des deux hommes à cette époque, rejoignant l'opinion de M. de Barante et contredisant l'avis habituel d'une entrevue initiale bien plus tardive (5).

Ensuite, Olivier disparaît des documents écrits jusqu'en 1465, date d'un Edit des Barbiers du roi Louis XI, inspiré par lui. Je ne rappellerai ici que le problème de la saignée, acte manuel, que ne peuvent pratiquer les clercs médecins. Ceux-ci font alors appel à différents auxiliaires souvent douteux. Plusieurs arrêts tentent d'assainir la corporation, avec grande difficulté.

« Plusieurs personnes de divers états, même des meurtriers, des voleurs, des débauchés, des charlatans, des alchimistes et même des usuriers s'ingèrent de pratiquer publiquement la chirurgie, malgré leur ignorance, comme s'ils avaient passé un examen suffisant. » (Edit de 1352).

L'arrêté de Louis XI commence ainsi :

« Sçavoir faisons, à tous présents et advenir, nous avoir reçu l'umblé supplication de notre bien aimé varlet de chambre et premier barbier, Olivier le Mauvais... »

Il institue des juges examinateurs. « Une juste redevance de cinq sous parisis sera payée au barbier royal » qui ne s'oublie pas. Rappelons que les fonctions connues du Flamand sont à la fois « rasier » et « varlet de chambre », organisateur des voyages. En réalité, on ne sait rien de la façon dont il procédait pour toiletter et soigner le roi.

On a retrouvé au Plessis-lès-Tours un nécessaire en argent que lui aurait offert le monarque. Henri Wickersheimer en doute, ainsi que du propriétaire exact de cette trousse.

Il est vraisemblable que le « terrible Figaro » (Victor Hugo) a œuvré lui-même dans les débuts. Il a été ensuite investi de missions diverses et devient le maître d'un service important. Il semble cependant difficile de suivre H. Pirenne qui écrit : « Olivier devait avoir pris ses grades dans quelque Université... il fut donc un de ces clercs ès lois qui ont tant contribué à favoriser les progrès de l'absolutisme à la fin du Moyen Age. »

---

(4) Comptes du 1<sup>er</sup> juillet 1455 ; 13 septembre 1456 ; 30 septembre, 10 octobre 1458 ; 22 novembre 1460.

Janne n'est pas un prénom féminin ; on écrit indistinctement Jean, Jan, Jehan, Janne...

(5) Comptes de la ville du 13 septembre 1456 au 30 septembre 1458 : présent d'un fût de 9 litres de vin au dauphin, d'un autre à son compagnon, le sieur d'Estampe ; frais de gardes de guet.

Il est habituel de dire que Louis rencontra Olivier en 1469. Or, l'Edit des Barbiers est de 1465 !

L'opinion la plus admise, défendue par van Hoorebeke, fait de l'épithète de « Maistre » attribuée au Mauvais, la preuve d'une situation reconnue dans un corps de métier. A la fin de sa vie, le comte de Meulan, le châtelain féodal, occupait d'autres charges et à cette époque seulement, on peut rejoindre, au moins en partie, les conclusions de l'historien belge :

« Il y a loin, on le voit, de ce docteur en droit, de ce conseiller du roi richement doté, à l'humble barbier de la légende. Cette charge de barbier, Olivier l'exercera, mais sûrement à titre honorifique et de la même manière que tant de grands seigneurs de l'époque s'acquittaient de leurs fonctions d'écuyer ou de valet de chambre. »

Le nouveau riche est avide, ostentatoire, et ce sont là ses deux plus grands défauts. Il a d'autres fonctions que nous nous contenterons d'énumérer : concierge du bois de Vincennes, gardien du parc de Vayre, « gruerier » du territoire de Sénart. Dans le domaine de Rouvray-lès-Saint-Cloud, il fait œuvre d'urbaniste, y perçant deux routes, à partir de Passy, l'une vers Boulogne, l'autre vers le parc de Neuilly. Le roi lui confie des postes-clés : les ponts de Meulan et de Saint-Cloud, le château de Loches, la forteresse de Saint-Quentin. En son absence, Louis lui délègue la réception fastueuse du légat Julien de la Rovère, ce qui lui attirera les moqueries jalouses des envieux. Il est même ambassadeur officiel, quoique méprisé, auprès de Marie de Bourgogne (6).

Les récompenses pleuvent. En dehors des sommes d'argent clandestines, les articles de compte du roi le mentionnent souvent. Il a à ferme la foire du Lendit et les biens de l'abbaye de Saint-Denis. Henri Stein a retrouvé son contrat de mariage avec Marguerite Herbelot, le 13 septembre 1467, où sont énumérés des avoirs importants. Il est anobli, avant 1474, doté d'armes évoquant son nouveau nom de Dain et son emploi de barbier. Dès lors, il est comblé. Il réunit un territoire qui correspond à peu près à l'ancien département de Seine-et-Oise. Enfin, en 1481, ses domaines sont érigés en châtellenie, avec droit de justice et juridiction, ce qui fait de lui un seigneur souverain. Et dans cette élévation suprême, il est difficile de ne pas voir une malice du roi, adversaire irréductible de la féodalité. A propos de ce triomphe, van Horebeke montre un autre aspect de son caractère. Nous avons vu le chercheur minutieux, nous allons voir le partisan aveuglé de la Cour de Bourgogne et l'ennemi du roi de France, de tous les Flamands qui l'ont rallié depuis Commines jusqu'à Olivier. Quelques citations l'évoquent.

A propos du barbier : « Glorieux Français de contrebande, triste enfant dégénéré de Flandres, englouti dans le tourbillon des grandeurs, avec ton exécrable soif de l'or que tu as préféré à la vertu, que ta mémoire est ternie par tes égarements si avérés et si bien prouvés que même la calomnie est devenue impossible. »

---

(6) Il est avec le roi à Péronne, a peut-être démasqué La Balue, qu'il n'aime pas. Il s'occupe des chasses, des animaux, des menus soins... Le droit de « gruerie » est la liberté de transformer un taillis en haute futaie. La forêt du Rouvray (de rouvre : chêne) est notre Bois de Boulogne.

Commines « fut assez éhonté pour se charger d'aller négocier à Gand le mariage du Dauphin Charles avec Marguerite de Flandre qui en fut ensuite répudiée. Il sut rendre de grands services au roi et de ce chef on passa l'éponge sur ses exactions et ses rapines ».

Des Flamands en général, passés au service de Louis, ce sont des « traîtres, parjures et félons, et ce n'est pas par des arguties insensées qu'on peut justifier leur lâche conduite... ».

Le pire est le souverain lui-même. Déjà le Dauphin, « vicieux et libidieux », débauche son barbier, le « forme à la dissimulation, à la ruse, à cette bonhomie d'apprêt ». Puis l'élève domine le maître et l'érudit gantois, emporté par son élan, nous donne un aperçu nouveau et particulièrement original des rapports entre les deux compères. « Il doit y avoir eu entre le roi et Olivier plus que de l'affection, plus que de l'intimité et de la reconnaissance pour les services rendus. » Cette détermination du favori n'aurait-elle pas « sa raison d'être dans des secrets nullement d'Etat ? ». Quel mystère peut expliquer « cette soumission idiote... Il était assolé de lui comme la reine de sa levrette. Pourquoi ? ».

Son compte rendu du procès d'Olivier est aussi tendencieux. Aussi, le présenterons-nous, résumé, d'après le remarquable travail de Georges Picot. Il a été arrêté avec son fidèle lieutenant Daniel Bart, à la fin de l'année 1483. Il est le bouc émissaire de la politique de Louis XI ; le peuple en fait le responsable de sa misère. Les féodaux désirent se venger de son ancienne puissance ; plus particulièrement le duc d'Orléans, le futur Louis XII, veut s'approprier ses immenses biens et y réussira en grande partie. Plusieurs membres du Parlement, qui ont eu affaire à lui, en profitent, sans compter tous ceux qui s'estiment, avec plus ou moins de raison, avoir été sa victime. En effet, il a su user « en juriste consommé » de la grave accusation de « lèse-Majesté » qui peut rapporter gros. Un seul crime lui est imputable. C'est trop aujourd'hui, mais à cette époque, du moins à un certain niveau, ce n'était que vétille. Le procès est accéléré, saboté, le prisonnier malmené, enfin exécuté au gibet de Montfaucon, où il se comporte avec dignité. L'historien Pierre Champion écrit : « Qui nous assure que le procès d'Olivier le Daim n'est pas entièrement à réviser... dont le moins qu'on puisse dire est qu'il fut scandaleux. » (7).

Par cette communication, j'ai poursuivi un double but. D'abord une réhabilitation même partielle du barbier. Un ignorant ne codifie par un Edit, n'est pas l'ambassadeur des causes parfois hasardeuses confiées par le monarque. Louis, un homme parmi les plus intelligents, le prend non seulement comme valet, mais aussi comme confident. C'est Olivier qui lui annonce sa mort imminente. Aussi doit-il s'y préparer en grand souverain. Cet acte

---

(7) Avant de mourir, Louis XI avait recommandé ses fidèles au Dauphin. Mais la régente Anne de Beaujeu a fort à faire pour juguler les menaces de troubles. Contre son gré, elle a dû sacrifier l'ancien favori et quelques autres. A la demande de Charles VIII, il sera enterré dans un cimetière, en terre sainte.



## BIBLIOGRAPHIE

### 1) *Ouvrages sur Louis XI et son siècle*

- LES BIOGRAPHIES de A. Bailly (Fayard, 1936). Th. Basin (Les Belles Lettres, 1963). P. Champion. Chastellain (« Chroniques », Ed. Kervyn, 1865). Gaussin (Nizet, 1976). Paul Murray Kendall (Fayard, 1975). U. Legeay (Didot, 1874)...
- ARON E. — « Louis XI et ses guérisseurs » (C.D.L., Chambray, 1983).
- CALMETTE J. — « Autour de Louis XI » (La Fontenelle, 1947).
- CHAMPION P. — « Louis XI et ses physiciens » (Les grands hommes et leurs médecins, 1935).
- COMMINES (Ph. de). — « Mémoires » (F. Didot, 1881).
- LAVISSE E. — « Histoire de France » (Louis XI par Petit-Dutaillis).
- MICHELET. — « Le Moyen Age ».
- ROYE (Jean de). — « Chronique scandaleuse » (Monchot-Renaudel, 1894-1896).

### 2) *Ouvrages sur Olivier le Daim*

- CORDELIER-DELANOUE « Le barbier de Louis XI (1436-1483) » (Ch. Béchet, 1832).
- FOSSARD J. — « Olivier le Daim, barbier et compère de Louis XI » (à paraître, avec bibliographie).
- HOOREBEKE (Gustave van). — « Biographie du fameux Olivier le Daim reprise en sous-œuvre » (Gand, Imp. vander Schelden, 1904).
- JAL A. — « Dictionnaire critique de géographie et d'histoire » (Plon, 1867).
- NEUMANN A. — « Le Diable (der Teufel) » (Calmann-Lévy, 1953).
- PICOT G. — « Le Parlement de Paris sous Charles VIII. Le procès criminel d'Olivier le Daim » (*Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1876-1877).
- PIRENNE H. — « Biographie nationale belge » (article Olivier le Daim).
- REIFFENBERG (Baron de). — « Notice sur Olivier le Daim » (tome V des *Nouveaux Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*, 1929).
- STEIN H. « Olivier le Daim, seigneur de Vayres (Annales de la Société historique du Gâtinais, 1899, tome XVII).
- STEIN H. — « Olivier le Daim était-il marié ? » (*idem*, 1906, XXIV).
- WICKERSHEIMER E. — « Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age » (2 tomes ; un troisième complété par D. Jacquart, Droz, Genève, 1974).

